

# VERDUN

un avenir partagé

Plongeons dans la vie verdunoise !





## Sommaire

- 2 | PROXIMITÉ
- 3 | EDITO
- 4-5 | FINANCES LOCALES
- 6 | ACTIVITÉS COMMERCIALES
- 7 | VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE
- 8-9 | CADRE DE VIE
- 10-11 | IMMOBILIER
- 12-13 | PROJETS STRUCTURANTS
- 14-15 | CULTURE
- 16 | SENIORS, TRIBUNES LIBRES
- 17 | ENVIRONNEMENT
- 18 | CMJ
- 19 | AGENDA

## Réunions de quartier, la parole aux habitants

Afin d'écouter et d'échanger sur toutes les questions qui vous intéressent, Monsieur le Maire et les élus de la Majorité municipale viennent à votre rencontre. Durant ces réunions conviviales, vos attentes et remarques sont prises en considération pour améliorer votre quotidien.



Foyer Jeanne d'Arc



Ancienne Ecole de Regret



Centre Social et Culturel Kergomard



Ecole Jules Ferry



Centre Social et Culturel Glorieux Cité-Verte



Centre Social et Culturel d'Anthouard-Pré l'Évêque



Hôtel des Sociétés

## Des boîtes pour cultiver le goût de lire et de l'échange



Petites bibliothèques de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, des boîtes à livres ont été installées en septembre. Elles ont pris place au parc Japiot, sur le Quai de Londres, à la Cité Verte et aux Planchettes. Anthouard en sera équipé après les travaux d'aménagement du quartier.

Initié et co-financé par la ville de Verdun et le Lions Club, ce dispositif contribue ainsi à l'accès à la culture pour tous.

## Verdun, un territoire humain et connecté !

Actuellement 8 349 foyers sont raccordés à l'ADSL soit 87% des 9 597 logements sur Verdun. L'un des fournisseurs historiques d'internet raccorde ses premiers clients de Verdun à la fibre optique.

1000 foyers et entreprises de la ville peuvent désormais bénéficier du Très Haut Débit pour des usages innovants. La première phase de déploiement concerne les quartiers du Dieu du Trice, Cité Kennedy, Village Louis Best, Le Champ Claudine, Regret et une partie des Planchettes. La seconde vague de déploiement concerne le quartier du Faubourg Pavé, la ZI de Tavannes, la ZI de Baileycourt jusqu'à Moulin Brûlé, la totalité des Planchettes et le Sud-Ouest de la ville (côte Saint Barthélémy, Glorieux, la Cité Verte.)



Depuis avril 2014, Monsieur le Maire a tenu plus de 3000 audiences.

**Restez en contact** M. le Maire vous reçoit

Tous les lundis matin, M. le Maire accueille les Verdunois qui ont sollicité un rendez-vous.

Mairie de Verdun : 03 29 83 44 22

# édito



La responsabilité d'une municipalité est de savoir rassembler pour toujours mieux vivre et avancer collectivement. Bien évidemment, ce beau dessein ne peut se concevoir sans les administrés, sans toutes les forces vives qui construisent notre quotidien !

Dans un contexte de forte réduction des dotations de l'Etat, les élus ont opté pour une gestion rigoureuse qui permet d'éviter l'augmentation des impôts locaux tout en améliorant la qualité des services rendus à la population en termes de proximité, de mobilité, de sécurité, de propreté et d'embellissement...

La mise en service de la Maison des associations, le lancement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), la construction d'un Relais d'Assistance Maternelle (RAM) corroborent la dynamique enclenchée. Les dossiers relatifs à la future maison de santé

pluridisciplinaire ou à la création de lotissements communaux sont abordés avec lucidité et pragmatisme comme des enjeux de croissance et d'attractivité.

La ville de Verdun et la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun travaillant en partenariat étroit, les grands projets structurants comme la Véloroute Voie Verte, le label Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte ou encore le label national du Programme d'Investissements d'Avenir en faveur de la jeunesse sont, à titre d'exemples, entrés en phase opérationnelle.

C'est dans cette dimension constructive et porteuse d'avenir que l'année 2017 a été marquée par le début du déploiement du Très Haut Débit sur la commune de Verdun et que, sous l'impulsion de la Région Grand Est, nos territoires ruraux vont à partir de la fin de l'année 2018 être progressivement reliés à la fibre.

Au-delà de leurs usages quotidiens, les nouvelles technologies vont permettre d'exploiter les potentialités de notre territoire. Toutefois, le numérique ne doit pas être uniquement abordé comme une technologie. C'est avant tout un univers social qui, depuis presque trente ans, avance et bouleverse nos vies au quotidien. Penser le numérique aujourd'hui doit revenir à penser un système global et équitable de répartition et d'accès à l'information, à la culture, à l'emploi, à la santé.

C'est en ce sens que nous devons améliorer la qualité de vie de nos habitants, c'est en ce sens que nous attirerons de nouveaux concitoyens.

Alors, plongeons dans la vie verdunoise ! Et sachons, chacun à son niveau, nous féliciter d'œuvrer en faveur de son épanouissement et de son rayonnement.

**Samuel HAZARD**  
Maire de Verdun  
Président de la Communauté  
d'Agglomération du Grand Verdun

# Finances locales

## Deniers publics maîtrisés



**Bernard GOEURIOT,**  
1<sup>er</sup> Adjoint au  
Maire délégué  
aux Finances.



La situation de la Ville de Verdun demeure très satisfaisante. La fiscalité est maîtrisée et le processus de création de la Communauté d'Agglomération devrait être quasiment abouti à la fin de l'année 2017.

L'achèvement de cette réorganisation administrative globale sera un atout majeur au moment où deux communes sur trois seront concernées par une modification de leur périmètre. La collectivité pourra ainsi se consacrer pleinement à la poursuite des projets structurants et optimiser le recours aux subventions d'équipement.

Toutes les collectivités souhaitent se fédérer pour améliorer le service rendu à la population mais cette mutation est complexe. Le transfert de la compétence scolaire, opérée en 2015, symbolise un processus d'intégration réussi. Cette optimisation territoriale permet en plus une

optimisation financière avec l'octroi de dotations supplémentaires en lien avec le volume des compétences transférées.

Toutefois, la contribution au redressement des comptes publics demandée à toutes les collectivités et les réformes en cours appellent à beaucoup de vigilance. Paradoxalement, plus l'incertitude sur l'évolution de nos ressources est grande, plus la prospective et l'évaluation budgétaire sont nécessaires pour accompagner nos choix politiques. Confiance et vigilance guident ainsi la stratégie budgétaire de la collectivité.



<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Dépenses</b> 12 659 487,40 €	<b>Recettes</b> 19 802 141,07 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Dépenses</b> 9 824 595,27 €	<b>Recettes</b> 8 429 522,51 €

La collectivité dispose fin 2016 d'un excédent cumulé de **5,7 millions d'euros** qui va lui permettre **d'autofinancer ses investissements**

## Situation financière optimisée

L'analyse comparative des ratios (Ville + Agglomération) donne une indication sur l'évolution de nos marges de manœuvre budgétaires. On constate qu'avec des produits fiscaux inférieurs à la moyenne nationale, la collectivité grâce à une maîtrise de ses dépenses de fonctionnement par-

vient à faire plus d'investissements que la moyenne nationale.

La collectivité arrive à ce résultat grâce à la mise en place d'une mutualisation permettant une bonne maîtrise des dépenses de personnel et des économies d'échelles

dues au large transfert des compétences confiées à la Communauté d'Agglomération.

En outre, la collectivité recherche un montant maximum de subventions pour les investissements envisagés.

RATIOS PAR HABITANT	VERDUN EN 2014	MOYENNE NATIONALE EN 2014	VERDUN EN 2016
Dépenses réelles de fonctionnement	1 108 €	1 370 €	1 252 €
Produits des 4 taxes	672 €	688 €	670 €
Dépenses d'équipements	507 €	368 €	519 €

# Bilan positif des finances à mi-mandat

CONFORMÉMENT AUX ENGAGEMENTS POLITIQUES, LES TAUX CUMULÉS (VILLE ET AGGLOMÉRATION) N'ONT PAS AUGMENTÉ ET IL EST PRÉVU LE MAINTIEN DE LA SITUATION FISCALE À TAUX CONSTANT JUSQU'À LA FIN DU MANDAT.

## 01 UNE ÉPARGNE NETTE

de 3 700 000 €

La situation d'une collectivité est considérée comme satisfaisante si l'épargne nette atteint 10 %. Elle est de 37 % pour la Ville de Verdun en 2016 alors qu'en 2015 elle était de 29 %

## 02 STABILITÉ DES RECETTES FISCALES

pas d'augmentation  
des impôts locaux

## 03 ORDURES MÉNAGÈRES

Baisse du taux  
de la taxe en  
2017 de 5,3%

## 04 DÉSENDETTEMENT

La ville de Verdun a remboursé  
par anticipation en 2014 et 2016  
des emprunts à hauteur  
de 8 224 000 €

Dette par  
habitant  
1 381 €

Dette par  
habitant  
744 €

2013

2016

En 2013 la dette par habitant dépassait la moyenne nationale



## Qu'est ce que l'épargne nette ?

Une fois les emprunts remboursés, il peut rester un montant qu'on appelle épargne nette. Elle est utilisée pour financer de nouveaux investissements.

L'intérêt du ratio est de mesurer la capacité de la collectivité à financer par son épargne une partie de ses investissements. Plus le ratio est élevé, plus la part autofinancée des investissements est importante, et plus le recours à l'emprunt est limité. A l'inverse, un faible taux d'autofinancement des dépenses d'équipement signifie que la collectivité a davantage recours à l'emprunt pour financer ses équipements.



# Activités commerciales

OUVERTURE D'UNE LIBRAIRIE, INSTALLATION DE BOUTIQUES DE PRÊT-À-PORTER, OPTIMISATION DU MARCHÉ COUVERT, DE NOUVEAUX COMMERCE VOIENT LE JOUR ! DES SERVICES QUI FAVORISENT LA REDYNAMISATION DU COEUR DE VILLE.



▲ Noëlline, Jérôme et Jean-Loup



◀ L'univers Enfance / Jeunesse

## La fabuleuse aventure de bouquinistes

Une nouvelle page s'écrit dans l'histoire du centre-ville de Verdun. Une librairie s'est installée ce printemps rue Edmond-Robin. Rencontre avec Jean-Loup Zamboni et Jérôme Germondo, des « amoureux de la ville ».

Originaire de la région, **Jean-Loup** se rendait chez Duché durant sa jeunesse. Aujourd'hui il réalise un « rêve d'enfant ».

« **Après avoir travaillé 18 ans dans l'industrie de la parfumerie à Paris, nous avons envie d'une qualité de vie et de vivre notre passion du livre** » raconte-t-il.

**Jérôme**, d'origine niçoise est tombé amoureux de Verdun.

« **C'était une évidence, il fallait réouvrir une librairie à Verdun !** »

C'est ainsi que Jean-Loup reprend une formation de libraire à Montreuil. Dès la première démarche, de la location du local à l'ouverture de la librairie. Samuel Hazard les a reçus tous deux avec beaucoup d'enthousiasme. Un accompagnement leur a été proposé pour la réussite de leur projet en termes de relationnel. 6 mois plus tard, un premier emploi voit le jour. C'est Noëlline Bouchard, blogueuse littéraire et booktubuseuse qui apporte sa complémentarité à l'équipe. Ce qui laisse du temps à Jean-Loup d'organiser des rencontres entre auteurs et lecteurs, en lien avec la bibliothèque de Verdun.

## Les brocantes du marché

Chaque dernier samedi du mois, d'avril à décembre, vous pouvez dénicher l'objet rare ou faire de bonnes affaires.

**i** **Marché couvert ouvert au public de 8 h à 17 h 30, entrée gratuite. Les dernières dates de l'année : 28 octobre, 25 novembre et exceptionnellement le 16 décembre en raison des fêtes de fin d'année.**



## Un nouveau Marché à Verdun

Symbole de qualité du terroir, d'une vie locale dynamique et d'un cadre de vie agréable, le marché constitue un pôle attractif tant pour les habitants que pour les populations environnantes et les touristes.

La municipalité contribue à animer régulièrement le marché en organisant entre autres des animations culinaires avec Laurent Desroches, chef du restaurant la Gargote, ou en participant à la journée internationale des marchés. Mais elle veut aller en-

core plus loin sous l'impulsion de Jacques Laurent et de Marie Jeanne Dumont. En plus du marché hebdomadaire du vendredi et suite à un sondage paru dans le journal local, il a été décidé d'organiser un marché le dimanche matin. Ce dernier prendra progressivement son rythme de croisière.

**i** **Depuis le mois de septembre, le marché vous accueille tous les vendredis et dimanches matin.**



# Maison des Associations

La dénomination «Maison des Associations Souville» relève du fait que celle-ci se trouve dans l'ancienne école primaire de Souville dont les classes ont été transférées dans le nouvel établissement construit rue du Général Lemaire, à savoir Caroline AIGLE (2013). Dès 2014, souhaitant répondre à la sollicitation de nombreuses associations à la recherche de locaux, la municipalité a décidé d'affecter les anciennes écoles du Faubourg à l'accueil des associations verdunoises.

La Maison des associations a ouvert ses portes en septembre 2015 et comprend :

- Trois salles mutualisées qui ont pour vocation première d'accueillir la vie associative, culturelle, sociale, ainsi que les organismes intervenant en faveur des particuliers (permanences de notaires, avocats, défenseurs des droits, UFC que choisir...). Ces mises à disposition sont gratuites.

- Cinq autres salles qui sont attribuées à titre exclusif pour les sièges d'associations verdunoises. Des organismes privés et des particuliers louent ces salles afin d'y assurer des formations régulières, ou bénéficient d'un local pour l'organisation de permanences à l'attention de leurs adhérents. Ces mises à disposition sont payantes suivant les tarifs votés par délibération en date du 14/03/2017.

Maison des Associations Souville  
33 Avenue de la 42<sup>ème</sup> Division  
55100 - Verdun

**i Contact : service Patrimoine**  
11, rue Président Poincaré  
55100 Verdun  
Tél. : 03 29 83 44 22  
[www.verdun.fr](http://www.verdun.fr)

## En quelques chiffres !

La Maison des Associations c'est

plus de 30 associations et 5  
administrations accueillies,  
dont 3 à titre payant

## Verdun Bienvenue vous accueille salle n°5

Avec le soutien de la ville de Verdun, l'association Verdun Bienvenue s'est installée dans la Maison des associations, qui abritait auparavant l'école de la Danlie. Aujourd'hui l'association compte 231 adhérents de tous les horizons. Elle est essentiellement composée de retraités. Jean-Paul HUMBLET, président de l'association, dynamique et empreint d'humour répond à nos questions.

**Bonjour Jean-Paul, pourriez-vous vous présenter ?**  
Je suis verdunois et j'ai 66 ans. Je suis passionné par le patrimoine, l'expression artistique et la littérature classique. Je suis un retraité sportif qui vit à cent à l'heure.

**Pourquoi avoir pris la présidence de Verdun Bienvenue ?**  
Je suis un fervent défenseur de la ville de Verdun. Je crois en l'avenir de la ville et je suis heureux en tant que président de contribuer à la promotion de notre belle Capitale de la Paix. L'objectif de Verdun Bienvenue est d'accueillir les nouveaux arrivants en facilitant leur intégration par l'intermédiaire d'activités culturelles ou de loisirs. Ainsi notre association participe indirectement à la mise en valeur de notre histoire et au développement futur.

**Concrètement que vous apporte la Maison des associations ?**  
C'est à contre coeur qu'après trente ans d'occupation de la Tour Chaussée, nous avons quitté un lieu chargé d'histoire où les pierres ne peuvent parler qu'avec émotion. Je reconnais cependant que la Maison des associations apporte à tous les membres un réel confort dans le quotidien de nos différentes activités. Une salle fonctionnelle, lumineuse, spacieuse, accessible où il est agréable de s'épanouir pleinement dans une ambiance studieuse et bon enfant, à l'instar des écoliers qui nous ont précédés. C'est également l'occasion d'échanger avec les autres associations et de partager notre savoir et nos disciplines.



231 adhérents participent aux :

- Activités occasionnelles : sorties instructives, conférences, découvertes, événements, repas, voyages, etc.
- Activités permanentes : conversation en anglais et en allemand, atelier de peinture, Thermapolis, marche, etc.



**i Permanence tous les mardis matin de 10 h à 12 h**  
**Association Verdun Bienvenue**  
33 Avenue de la 42<sup>ème</sup> Division  
salle n°5 - Tél : 03 29 86 23 41  
[verdunbienvenue@orange.fr](mailto:verdunbienvenue@orange.fr)



# La propreté, c'est l'affaire de tous

UNE VILLE TOUJOURS PLUS PROPRE ET ACCUEILLANTE : TEL EST LE SOUHAIT DE NOMBREUX HABITANTS. LE COMBAT CONTRE LA SALETÉ SE JOUE QUOTIDIENNEMENT ET INLIASSABLEMENT.

## Pas de quartier pour les crottes



**68 € c'est l'amende encourue pour non ramassage des déjections canines. Elle peut être majorée à 180 €**

Selon l'article 8633-6 du code pénal, ne pas ramasser les déjections de son chien sur la voie publique est passible d'une contravention de 3<sup>e</sup> classe.

**DES SACS À DÉJECTIONS CANINES SONT À VOTRE DISPOSITION EN MAIRIE**  
service urbanisme - environnement  
11 rue Président Poincaré - 55100 VERDUN



Une nouvelle campagne de sensibilisation originale, visant les propriétaires de chiens, a fait son apparition en ville. Celle-ci se voulait ludique pour attirer l'attention de chacun et éviter que les crottes ne terminent sous les chaussures !

De plus la ville met à disposition 6 canisites, aux Cordeliers, place de la Digue, rue de la Paix, sur le parking de la Mairie, place de la Libération et place d'Isly. Des sacs à déjections sont mis à disposition au service environnement de la mairie.

**Angelina De Palma-Ancel**, Adjointe à l'embellissement et à la propreté des espaces publics en appelle à la responsabilité de chacun : « **Les gens qui ne ramassent pas les crottes de leur animal peuvent être sanctionnés d'une amende de 68 €, majorée à 180 €.** »



▲ Déploiement de 210 corbeilles de ville.

▼ Les équipes du service Propreté urbaine sillonnent chaque jour les voies.



## NETTOYAGE RÉGULIER DES ESPACES PUBLICS ET TOILETTAGE PRINTANIER DU CŒUR DE VILLE.

Chaque jour les équipes du service Propreté urbaine sillonnent les voies selon un circuit bien défini pour le nettoyage des chaussées, trottoirs, caniveaux, etc. Accompagnés du Glutton, deux agents sont affectés au nettoyage à temps complet du lundi au vendredi. Depuis janvier 2017, pour davantage d'efficacité en matière de propreté, deux agents supplémentaires ont été embauchés. Du lundi au dimanche, ils vident les 210 corbeilles déployées dans la ville, et prêtent main forte à l'agent chargé du nettoyage du marché couvert.

Le nettoyage régulier c'est aussi un balayage mécanique des caniveaux prévu 876 heures par an, ainsi que le décapage par hydropression des trottoirs, dalles et marches du coeur de ville.

## J'aime ma ville propre !



DEUX FOIS PAR AN, UN GRAND NETTOYAGE EST ORGANISÉ DANS LES QUARTIERS DE LA VILLE DE VERDUN. CETTE ANNÉE, LES OPÉRATIONS **J'AIME MA VILLE PROPRE** ONT ÉTÉ MENÉES LE 18 MARS ET LE 7 OCTOBRE.

Le temps d'une matinée, plus de 150 bénévoles dont 100 enfants, collectent les déchets abandonnés qui jonchent les rues et qui polluent les fossés. L'événement se déroule toujours dans une ambiance empreinte de convivialité. L'action peut même prendre l'allure d'une chasse au trésor, tant la nature des objets jetés peut s'avérer surprenante ! Pour l'anecdote, une demi caravane a été trouvée dans les remparts des Maréchaux ! L'opération porte ses fruits, car de campagne en campagne, la quantité des déchets diminue ! En participant à l'opération « J'aime ma ville propre », vous agirez en faveur de la préservation du cadre de vie et de l'environnement. N'hésitez plus, rejoignez l'équipe !





▲ Nettoyer devant chez soi : un devoir citoyen !

## Ma commune **sans pesticides**

DES HERBES FOLLES LE LONG D'UN TROTTOIR, UNE FLEUR QUI POUSSE LE LONG D'UN MUR : CE N'EST PAS UN MANQUE D'ENTRETIEN NI UN OUBLI, C'EST LA VÉGÉTATION SPONTANÉE, C'EST NORMAL.

Anticipant l'interdiction légale de la loi Labbé, la ville de Verdun a depuis plusieurs années déjà proscrit l'utilisation des pesticides dans les parcs et jardins publics. Cette année, l'interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires sur tout le domaine public - trottoirs, caniveaux et autres - est entrée en vigueur. Avec cette interdiction, c'est une nouvelle étape et une bonne nouvelle pour notre santé puisque les désherbants polluent les sols et les nappes phréatiques !

### L'ENTRETIEN C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

En effet, rappelons que chaque habitant se doit de participer à l'effort collectif en maintenant sa partie de trottoir, devant de porte, caniveau (sur toute la largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété) en bon état de propreté. Le tout sans utiliser de produits phytosanitaires bien entendu. Un geste citoyen, simple et bon pour la santé !

## Les sentinelles **de l'invisible**



Les boues de la station d'épuration de Belleville sont acheminées vers les serres de la Blancharderie où elles sont transformées en compost, ce qui peut générer une nuisance olfactive. Les serres étant prises pour cible dès lors que circulent des mauvaises odeurs, il devenait nécessaire de mettre en place une démarche d'évaluation et de reconnaissance des odeurs.

En effet, outre les serres, de nombreuses sources de mauvaises odeurs existent sur le territoire (activités industrielles, zone d'équarrissage, épandage de fiente de poule ou de lisiers, etc.) Pour l'accompagner dans cette démarche, la CAGV, en lien avec son délégataire VEOLIA, a décidé de faire appel au Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) afin de déterminer :

- les niveaux de pollution olfactive de fond et de pointe,
- les situations météorologiques « favorables » à l'apparition d'odeurs dérangeantes,
- la hiérarchisation des différents types d'odeurs les plus gênantes pour les riverains.

C'est ainsi qu'en 2016, trois réunions d'information ont été organisées dans les communes de Belleville, Thierville et Verdun pour présenter la démarche et constituer un réseau de sentinelles composé de riverains volontaires. Les sentinelles permettent de faire remonter les informations sur les origines desdites mauvaises odeurs par le biais d'un formulaire en ligne.

Les habitants étant les premiers experts de leur quotidien, leurs retours permettent à la collectivité de déterminer le vrai du faux, et d'essayer d'y apporter des solutions.

**i Plus les sentinelles seront nombreuses, plus le dispositif sera efficace. Aussi, si vous souhaitez participer à cette opération, vous êtes invités à contacter le CPIE au 03 29 87 36 65 ou par mail : [sentinellesdelinvisible@orange.fr](mailto:sentinellesdelinvisible@orange.fr)**





Le bâtiment du Quai Général Leclerc sera bientôt réhabilité

## Objectif **réhabilitation**

OUTIL DESTINÉ À LUTTER CONTRE L'HABITAT TRÈS DÉGRADÉ ET LA VACANCE, À AMÉLIORER LA QUALITÉ ET LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS, L'OPAH - OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT - EST EN COURS...

avant

après



## Faire peau neuve !

L'objectif est de réhabiliter 108 logements en 5 ans. L'OPAH a des objectifs qualitatifs :

- favoriser les travaux d'amélioration énergétique,
- améliorer la qualité des logements,
- lutter contre l'habitat indigne, dégradé et non décent,
- remettre sur le marché des logements vacants,
- répondre aux besoins d'adaptation et à la perte d'autonomie, valoriser le patrimoine architectural.

La répartition financière des 1 403 m<sup>2</sup> de surfaces réhabilitées comprend :

- ▶ 77 298 € en chauffage
- ▶ 133 930 € en isolation intérieure
- ▶ 96 530 € en couverture
- ▶ 4 357 € en chauffage électrique
- ▶ 67 649 € en gros œuvre
- ▶ 116 759 € en menuiseries extérieures
- ▶ 44 546 € en menuiseries intérieures
- ▶ 43 490 € en peinture
- ▶ 73 219 € en plomberie
- ▶ 7 028 € en travaux de réseaux
- ▶ 37 873 € en carrelage
- ▶ 4 261 € en ventilation
- ▶ 75 287 € en électricité
- ▶ 493 € en finition
- ▶ 24 958 € en ravalement de façades
- ▶ 26 455 € en autres travaux

**BILAN DES RÉALISATIONS  
AU 17 MAI 2017**

**COÛT TOTAL**

**SUBVENTIONS  
OBTENUES**

**RESTE À CHARGE  
PROPRIÉTAIRES**

**20 logements réhabilités**

(6 propriétaires occupants,  
14 propriétaires bailleurs)

965 029 € TTC

471 456 € TTC

493 573 € TTC



## PROJET COMMUN ENTRE LE CENTRE HOSPITALIER ET LA VILLE DE VERDUN

Au 18 rue Miss Sibley, le Centre Hospitalier est propriétaire d'un terrain d'une contenance de 14 758 m<sup>2</sup> et la ville de Verdun de deux terrains d'une surface de 6 345 m<sup>2</sup>, soit une emprise totale de 21 103 m<sup>2</sup>.

Un aménagement sur l'ensemble de cette zone est possible dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (PLU). **Les 2 entités se sont rencontrées et vont organiser la vente simultanée de leurs biens, dans l'objectif d'attribuer à un aménageur privé la réalisation d'un lotissement avec environ 30 parcelles disponibles à la construction.** De son côté, la ville de Verdun réalisera la voirie du site qui permettra également de desservir les habitations situées allée Monplaisir.



## L'ÎLOT DE CONSTRUCTIONS DURABLES DES PLANCHETTES (ICD)



Réalisation : SOA ARCHITECTES – Paris  
Lauréat du concours

Un îlot de constructions durables est en train de voir le jour au cœur du quartier des Planchettes. Ce lotissement est une expérimentation exemplaire sur le territoire tant dans sa conception d'aménagement qu'en termes d'économie d'énergie. Il s'agit de l'opération de construction

de logements la plus importante menée dans le cadre de l'Opération de Renovation Urbaine (ORU).

**Pour un montant de 6 104 000 € TTC, l'OPH de la Meuse livrera 42 logements pour l'automne 2018 : 4 T2, 21 T3 et 17 T4. La construction de ces logements contribuera à poursuivre la politique de reconquête urbaine et architecturale du quartier.**

## INVESTIR POUR L'AVENIR : NOUVELLES CONSTRUCTIONS !

### LOTISSEMENT RUE DE LA VIERGE DES PAUVRES

Situé dans le secteur du Faubourg à l'arrière de l'ancienne école Souville, le lotissement communal de la Vierge des Pauvres a été créé en 2009. Un permis d'aménager datant de 2011 a fixé le nombre de lots à 6 dont 1 réservé à la voirie. Le prix de vente avait été fixé à 66,50 € le m<sup>2</sup>.

Toutefois, dès 2014, suite au résultat d'une étude de sol et d'une situation dans une zone relevant du Plan de Prévention des Risques d'Inondation, la collectivité a ramené le prix de vente à 44 € le m<sup>2</sup> afin de compenser les travaux supplémentaires nécessaires à l'édification des futures maisons.

**Les 5 lots, d'une surface totale de 3 333 m<sup>2</sup>, ont été vendus en deux ans pour un montant total de 146 652 €. Il en résulte 4 constructions.**

Une fois les travaux de construction terminés, la collectivité réalisera la voirie définitive.



### LOTISSEMENT DE 30 LOGEMENTS PAR PLURIAL NOVILIA AUX PLANCHETTES

L'un des objectifs de l'ORU est de créer une offre diversifiée de logements. Pilote du dispositif, la ville de Verdun met son foncier à disposition des bailleurs sociaux.

C'est donc PLURIAL NOVILIA qui réalisera cette opération sur un terrain de 5,62 hectares situé à l'angle des rues Charlemagne et Romain Rolland aux Planchettes. **PLURIAL NOVILIA étant à la fois un bailleur social et un constructeur, la réserve foncière sera dé-**

**coupée en 30 parcelles : 15 destinées à du logement social et 15 pour l'accession à la propriété.**







# Une MSP à Verdun programmée début 2020. Il devenait urgent d'y penser...

ARRÊT D'ACTIVITÉ DE MÉDECINS-GÉNÉRALISTES NON REMPLACÉS CES DERNIÈRES ANNÉES, DÉPÔT DE PLAQUE À VENIR SONT LES SIGNES SYMPTOMATIQUES D'UN DÉSERT MÉDICAL ANNONCÉ. LA FUTURE MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE DE VERDUN S'INSCRIT COMME UN ENJEU DE CROISSANCE ET D'ATTRACTIVITÉ. ELLE RENFORCERA L'IDENTITÉ DE NOTRE TERRITOIRE.

## Mais une MSP, c'est quoi ?

Une Maison de Santé Pluridisciplinaire c'est :

- un lieu unique regroupant différents professionnels de santé libéraux,
- un projet de santé commun devant répondre aux besoins des patients,
- un exercice coordonné des soins.

Médecins généralistes, infirmières, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, podologues, etc. s'unissent pour améliorer l'accès aux soins de premier recours qui devient un enjeu de la politique de la ville.

## Il est sociologiquement nécessaire de s'adapter...

Le système de santé du XXI<sup>e</sup> siècle est en train de se construire pour répondre aux problématiques croissantes d'accès aux soins et d'inégalités sociales et territoriales. Les MSP répondent en partie aux souhaits des jeunes médecins. Le postulat, vérifié, est que la jeune génération de médecins ne veut plus travailler isolément. C'est la raison pour laquelle de nouveaux outils pour la coordination des soins (secrétariat commun, dossier patient partagé

et informatisé, réunions de coordination, protocoles de prise en charge, ...) n'ont cessé d'évoluer.

La Maison de Santé n'est définitivement pas un lieu cloisonné, elle repose sur le partage d'un projet de santé en lien avec l'hôpital.

## Les avantages d'une MSP

Le principal avantage de travailler en MSP est de rompre l'isolement de l'exercice individuel. La coopération avec les autres membres permet également d'améliorer la prise en charge des patients. Les MSP permettent d'optimiser le travail médical, de rationaliser le travail administratif et de faciliter la coordination autour du patient.

Le projet de santé élaboré au sein de ce type de structure, par les professionnels médicaux et paramédicaux a valeur d'engagement de coopération. Il s'appuiera sur une offre de santé de proximité renouvelée et renforcée dans le cadre de la MSP de Verdun. Celle-ci a en effet pour vocation de faire évoluer un dispositif éclaté de distribution des soins vers une organisation nouvelle qui vise l'amélioration de leur accessibilité.

## Quel sera le coût financier de cette MSP et quelle sera sa capacité ?

Le coût de la construction est estimé à 4 millions d'euros financés pour moitié par diverses subventions. Le reliquat sera notamment autofinancé par recours à l'emprunt. Le temps d'amortissement est situé entre 18 et 25 ans. Les loyers perçus enfin, couvriront le montant de l'échéance du prêt. A terme, ce sont sept médecins et seize paramédicaux qui composeront la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Verdun. A ce jour, une vingtaine de professionnels de santé ont donné leur accord.

## Où sera-t-elle située ?

La MSP de Verdun sera construite sur deux niveaux à proximité de l'actuel palais de Justice, plus précisément dans le prolongement de l'actuel laboratoire d'analyse médicale.



**BUDGET DES TRAVAUX DU BÂTIMENT : 2 856 000 € HT**

## LA MAISON DE SANTÉ ACCUEILLERA 23 PROFESSIONNELS DE SANTÉ

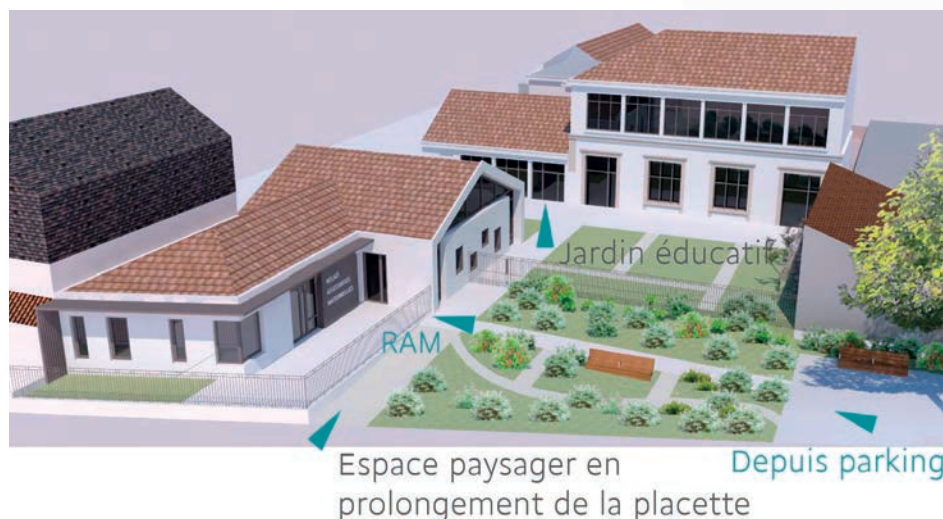
- |                   |                       |                             |
|-------------------|-----------------------|-----------------------------|
| • 1 orthophoniste | • 4 kinésithérapeutes | • 1 orthophoniste           |
| • 5 infirmier(e)s | • 1 ostéopathe        | • 1 psychologue-clinicienne |
| • 3 podologues    | • 7 médecins          | • 1 secrétariat             |



# CONSTRUCTION DU RELAIS D'ASSISTANCE MATERNELLE



AUJOURD'HUI, LE RAM DE VERDUN NE BÉNÉFICIE PAS DES MEILLEURES CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT. IL MÉRITE LA CONSTRUCTION D'UN LIEU DÉDIÉ QUI ACCOMPAGNE ET AMÉLIORE LE MODE DE GARDE À DOMICILE DES JEUNES ENFANTS.



Le choix du bâtiment s'est porté sur l'ancienne école de la Danlie faisant partie de l'opération "démolition et réaménagement", suite à l'incendie qui l'a totalement détruite. Les anciens bâtiments en front de rue vont être déconstruits pour ainsi laisser place au RAM et à la Maison des associations.

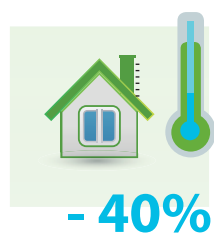
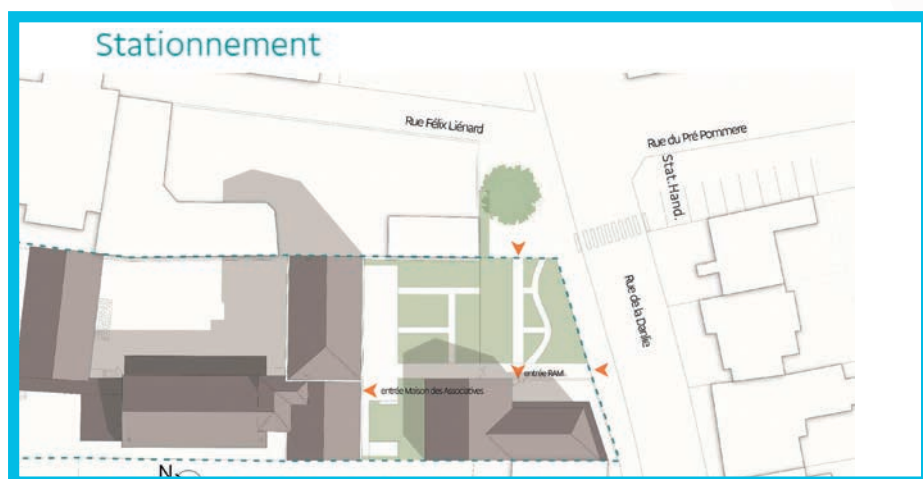
Le bâtiment qui accueillera le RAM sera un simple RDC, accessible aux personnes à mobilité réduite, dont la surface de plancher sera de 173 m<sup>2</sup> en intérieur avec un espace extérieur de 50 m<sup>2</sup>. Ce projet, soutenu par la CAF, premier financeur des RAM, se doit de respecter un cahier des charges avec des objectifs précis.

Le RAM sera composé d'une entrée, d'un bureau, d'un espace de change, d'un espace d'allaitement, de deux salles d'activités séparées par une cloison modulable et de locaux techniques.

Le nouveau RAM de Verdun permettra de garantir des conditions d'accueil optimales pour les familles et les professionnels.

Une attention particulière est portée à l'appropriation des lieux aux différents temps collectifs : organisation de réunions, de conférences, de manifestations festives, de temps de formation, d'activités pour les enfants, etc...

Ainsi ce nouveau lieu, véritable centre de ressources de la petite enfance, pourra porter les rencontres et les échanges de tous les dispositifs dédiés : classe passerelle, crèches, etc...



La consommation thermique du bâtiment sera inférieure de 40% à la consommation de référence.

## Un RAM pour qui, pourquoi ?

Le RAM s'adresse à toute personne concernée par la garde du jeune enfant : parents, assistants maternels, enfants et professionnels.

Son principal objectif est d'améliorer qualitativement l'accueil du jeune enfant au domicile des assistant(e)s maternel(le)s.

# Retour sur l'événement **PLONGEONS !**

LES VERDUNOIS ONT PARTICIPÉ EN NOMBRE LES 5 ET 6 AOÛT DERNIERS À LA PREMIÈRE ÉDITION DE PLONGEONS !

Challenge relevé par la Ville, organisatrice de l'événement, de mettre à l'honneur notre patrimoine hydraulique par le biais des arts vivants dans une ambiance conviviale et familiale. Arts de la rue, spectacles, jeux, sculptures sonores, musique, parcours découverte, tout était réuni pour passer un agréable moment. Spectacles et animations gratuites se sont succédés tout au long du week-end pour satisfaire toutes les générations. Le grand spectacle final, Vogue, à lui seul, a attiré près de 5 000 personnes dimanche soir sur la base de loisirs du Pré l'Évêque. Costumés et maquillés, enfants et adultes bénévoles se sont prêtés au jeu en participant à la parade d'ouverture.

Des acteurs locaux se sont également associés à PLONGEONS ! La Goujonnrière meusienne a initié plus de 200 enfants à la pratique de la pêche et la fédération de pêche du département a sensibilisé le public à la richesse de nos milieux aquatiques grâce à des ateliers très appréciés.



Apparition d'une baleine en centre-ville...



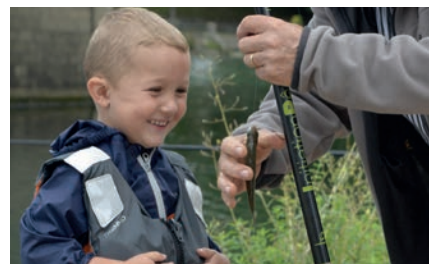
Des spectateurs attentifs.



Vogue, spectacle final sur l'eau au Pré l'Évêque.



Ambiance cubaine avec Agua Sonora, la fanfare aquatique.



Une canne à pêche était offerte aux participants de moins de 12 ans.

## Festival «Faubourg du Blues»



Pour sa troisième édition, le Faubourg du Blues propose de vivre 4 soirées uniques en compagnie de bluesmen/blueswomen d'exception du 26 au 29 octobre 2017 ! Au programme ? Master-Class, cinéma et concerts !

### JEUDI 26 À 20 H LES JARDINS DU MESS

Ciné-concert Les femmes dans le blues +  
Concert Jersey Julie Band

### Jeudi 26 octobre

Hôtel Les Jardins du Mess  
22 Quai de la République - Verdun

Tarif | 10 € - hors pass 3 jours.

**Réservations et billetterie sur place**  
Tél. : 03 29 80 14 18

### VENDREDI 27 À 20 H SALLE JEANNE D'ARC

Chris Bergson Band + Nico ZZ Band

### Vend. 27, Sam. 28 & Dim. 29 octobre

Salle Jeanne d'Arc  
60 Avenue de la 42<sup>e</sup> Division - Verdun

Tarifs | Billet 1 jour : 12 € - Pass 3 jours Vend.  
Sam. Dim : 28 €

### SAMEDI 28 À 20 H SALLE JEANNE D'ARC

Awek + Sophie Malbec Blues Band

Ouverture des portes à 19 h sauf le dimanche à 16 h 30.

### DIMANCHE 29 À 17 H SALLE JEANNE D'ARC

Jaime Dolce's Innersole + Solty Dog

**Réservations et préventes :**  
Office de Tourisme du Grand Verdun  
Place de la Nation - Verdun

Tél. : 03 29 86 14 18  
www.tourisme-verdun.com



# Hommage à Jacques Goulet

APRÈS UNE VIE CONSACRÉE À L'ART, JACQUES GOULET S'EST ÉTEINT À L'HÔPITAL DE VERDUN LE 21 AVRIL 2017 À L'ÂGE DE 85 ANS.



Jacques Goulet est né le 11 septembre 1931 d'une famille liée aux Ardennes et à Montfaucon. Après son diplôme à l'École des Beaux-Arts de Paris, il a effectué son service militaire en Algérie ; il était ancien combattant. Il a effectué toute sa carrière en qualité de professeur agrégé d'arts plastiques au collège Buvignier. Cet artiste talentueux a transmis sa passion en animant des ateliers de peinture et poterie pour des générations de collégiens au sein du foyer socio-éducatif. Il a été à l'origine, avec Jacqueline Body, de l'atelier municipal de peinture du château Couten, devenu l'Atelier d'art à la ville-haute.

Il a effectué son service militaire en Algérie ; il était ancien combattant. Il a effectué toute sa carrière en qualité de professeur agrégé d'arts plastiques au collège Buvignier. Cet artiste talentueux a transmis sa passion en animant des ateliers de peinture et poterie pour des générations de collégiens au sein du foyer socio-éducatif. Il a été à l'origine, avec Jacqueline Body, de l'atelier municipal de peinture du château Couten, devenu l'Atelier d'art à la ville-haute.

## DE L'ACADÉMIE DE PEINTURE À L'ATELIER D'ART

L'académie de peinture est créée en 1972 par la municipalité sur l'initiative de Monsieur Jacques Goulet. Rapidement composée de trois enseignants, elle ne désemplit pas et fidélise ses adeptes. Installée sous les toits du château Couten, cette petite académie de peinture doit cependant déménager en septembre 2002, pour des raisons de sécurité. Les professeurs et les élèves s'installent au 18 rue des Minimes puis intègrent des locaux rénovés, adaptés et lumineux dans l'ancienne école maternelle de la Ville Haute, place Monseigneur Ginisty, en janvier 2006.

## L'ATELIER D'ART AUJOURD'HUI

Aujourd'hui l'atelier d'art est animé par Catherine Bachelez, Fabien Clesse et Christian Picasso. Trois professeurs enseignent dans cet atelier, apportant leur sensibilité artistique, permettant aux élèves d'y trouver les moyens nécessaires pour développer et libérer leur propre créativité.



**i** L'atelier d'art du Grand Verdun propose des cours, du mardi au samedi, pour adultes (dès 15 ans) d'une durée de 2 h et des cours pour enfants (dès 5 ans ou 10 ans pour la sculpture) d'une durée d'1 h 30. Contact et inscriptions : service Culturel - 11, rue Président Poincaré - 55100 Verdun Tél. : 03 29 83 44 22 - communication@grandverdun.fr

## La Salle Jeanne d'Arc rénovée

L'objectif des travaux était principalement d'améliorer l'organisation des manifestations diverses accueillies (Assemblées générales d'associations, conférences, repas, etc.) par le Foyer Jeanne d'Arc dans la salle principale « LA JEANNE » située au rez-de-chaussée du bâtiment. Au regard de cette vocation multiple, la municipalité, maître d'ouvrage, a souhaité aménager la salle principale actuelle afin d'accueillir dans de meilleures conditions les concerts et spectacles.

Les travaux consistaient à :

- aménager la salle principale en améliorant la qualité acoustique,
- aménager l'espace scénique, notamment en abaissant le plancher,
- rendre accessible les nouveaux aménagements aux personnes à mobilité réduite.

Le montant total de l'opération est de 239 336,45 € HT pour un montant total de subventions de 121 834,15 € HT (soit 50,9 % du montant).



### Détail des subventions de la Salle Jeanne D'Arc

DETR accessibilité	23 061€
DETR	50 000 €
Conseil Départemental	42 640 €
CARSAT	6 133,15 €
<b>Total des subventions</b>	<b>121 834,15 €</b>



## Le regard des seniors sur Verdun

Fondé sur le bénévolat et la disponibilité, un groupe de seniors volontaires apporte son expertise et son expérience sur le quotidien de la vie des Verdunois. Depuis 2015, le Conseil consultatif des seniors s'inscrit la démocratie participative souhaitée par la municipalité.

Cette instance fait des propositions sur sollicitation des élus ou de sa propre initiative. Elle apporte un regard posé et réfléchi sur des requêtes connues, observées et recensées par ses membres investis.

La réflexion est partagée dans les commissions qui sont actuellement au nombre de 3 et soumise à la municipalité par l'intermédiaire de l'instance plénière. Le conseil consultatif des seniors planche sur les zones accidentogènes et dangereuses, sur l'amélioration de la qualité de vie (accès au droit, lutte contre l'isolement, ...) et la mise en valeur de la ville. Il souhaite appuyer son action sur les droits et devoirs des citoyens. Une nouvelle commission devrait voir le jour en la matière.

**i** Pour tout contact : [ccseniors@grandverdun.fr](mailto:ccseniors@grandverdun.fr)



## Repas de fin d'année des seniors

Pour sa quatrième édition, les seniors verdunois de plus de 65 ans sont invités le lundi 11 décembre à midi, au repas de fin d'année. Organisé par le CCAS de la Ville, il se déroulera comme l'an passé, salle Cassin. Une animation musicale rythmera ce moment de convivialité.

**i** Informations et inscriptions auprès du CCAS  
14 rue des Tanneries - Tél. : 03 29 83 44 22

## Info «Mutuelle»

Depuis 2014, un grand nombre de communes se sont engagées dans une action d'amélioration de l'accès aux soins de leurs administrés, en raison d'un constat partagé : les tarifs des contrats individuels de complémentaire santé sont élevés, et de nombreuses personnes renoncent à leur couverture santé pour des raisons financières.

Cette action cible donc prioritairement des populations hors de la vie active (chômeurs de longue durée, personnes âgées ou jeunes en difficultés d'insertion) exclues du dispositif de complémentaire collective obligatoire.

La Ville de Verdun a été saisie par l'association Mutuac. Cette association d'assurés a pour objet de rechercher et proposer à ses membres un contrat santé de groupe à des tarifs attractifs. L'objectif est de baisser les coûts en mutualisant les risques à l'échelle de l'ensemble des membres de l'association.

Pour bénéficier des tarifs collectifs, les habitants doivent adhérer à l'association et payer une cotisation annuelle.

La commune ne joue qu'un rôle de « facilitateur » et de relais d'informations auprès des habitants. À ce titre, il n'y a aucun lien contractuel entre la commune et l'association, ni aucune participation financière, à l'exception de l'engagement de mettre à disposition un local communal (Maison des Associations, 33 avenue de la 42<sup>e</sup> division, Verdun) pour l'organisation de permanences afin de recevoir les habitants. Cette mise à disposition donne lieu au paiement d'une redevance.

Cette promotion et cet engagement sur le local seront accordés à toute association ayant le même but, de façon à ne créer aucune situation privilégiée.

## TRIBUNES LIBRES

### ÉLUS DE L'OPPOSITION

« La poussière sous le tapis »

De conseil municipal en conseil d'agglomération, vous nous faites languir avec vos effets d'annonce vos déclarations pompeuses et une présentation de projets pharaoniques. Finalement, qu'avons nous de si grandiose... des revêtements neufs pour nos rues, de jolies animations de rue, une communication excessive avec de belles photos et quelques promesses : tout cela n'est que de la poudre aux yeux, de la poussière sous le tapis ! Néanmoins une politique d'apparence et superficielle bien coûteuse. En réalité : le théâtre ferme, Miribel continue sa lente dégradation, la banque de France s'effrite, la pointe Meuse n'est que friche, le cœur de ville agonise, la Place de La Roche est à l'abandon, les ZAC Haut de Charmois et Etain sont dans un carton, le patrimoine de la ville est dispersé à moindre coût. Par contre, les projets tant attendus comme la crèche, la médiathèque et la citadelle n'émergent pas...sans compter l'absence d'embellissement pour notre ville ! Finalement, malgré les photos, au choix un constat de vide au mieux de médiocrité. Bref «Verdun se meurt».

REGENT Pierre, CORMONT Sebastien, QUENCEZ MClair, VIGNOL Pascal, CRAHAY Yolande, SIMON BURNOTTE Yannick, VERMELIN Michel







# VOTE

## Le Conseil Municipal des Jeunes, pourquoi ?

La démocratie s'apprend tôt. C'est ce qu'expérimentent, pendant un mandat de deux ans, les élus du Conseil composé de jeunes de 13 à 18 ans ! Ils ont ainsi la possibilité de proposer des idées, de les défendre, de les voter et de les mettre en œuvre.

# Élection du Conseil Municipal des Jeunes

DES PROJETS POUR LES JEUNES IMAGINÉS PAR LES JEUNES. UNE EXPÉRIENCE QUI CONSTRUIT LES CITOYENS DE DEMAIN !

Au mois de novembre, le Conseil Municipal des Jeunes se renouvelle, l'élection se tiendra dans les Collèges (Barrès, Buvignier, St Exupéry, Saint-Jean, Sainte-Anne) et lycées (Alain Fournier, EPL Agro, Margueritte, Vauban, Freyssinet et Sainte-Anne) !

### QUI PEUT ÊTRE CANDIDAT ?

Tous les jeunes motivés de 13 à 18 ans qui résident et sont scolarisés à Verdun.

Quatre conseillers seront élus par établissement, au scrutin uninominal à un tour. Au total, 44 conseillers composeront le CMJ.

### FONCTIONNEMENT ET DURÉE DU MANDAT

Les conseillers s'engagent à participer et à s'investir pour une durée de 2 ans. Au cours de ce mandat, un conseil a lieu chaque trimestre et plusieurs réunions thématiques sont organisées (Verdun Joystick Players, loisirs, ...). Des absences répétées et non motivées entraînent la radiation du Conseiller.

## Crée par le CMJ, Verdun Joystick Players revient !

EN 2018 SE TIENDRA LA 4<sup>E</sup> ÉDITION DE VERDUN JOYSTICK PLAYERS, UN PROJET INITIÉ ET SUIVI PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ! DU 31 MARS AU 2 AVRIL AU PRÉ L'ÉVÊQUE, LA MANIFESTATION PROMET ENCORE PLUS D'ANIMATIONS ET DE JEUX EN PARTENARIAT AVEC DE NOMBREUSES ASSOCIATIONS RÉGIONALES !

Troll-Ball



Arène de jeux



Retrogaming



Jeux en réalité virtuelle



DE MI-OCTOBRE À JANVIER 2017

# Verdun Agenda



## TRANSVERSALES



Programmation décentralisée  
Église Sainte Jeanne d'Arc, Cité verte  
6 Place Georges Guérin, Verdun  
Tél.: 03 29 86 10 10  
Mail: billetterie@transversales-verdun.com  
Site: www.transversales-verdun.com

23 NOV. À 20 H 30

*Cirque et danse*  
Cie Libertivore / Cie Samuel Mathieu  
PHASMES + C'EST TOUT

29 ET 30 NOV. À 20 H 30

*Théâtre - Eugène Labiche / Cie du Berger*  
Doit-on le dire ?

SAMEDI 2 DÉC. À 20 H 30

*Concert - World / rock / Guinée*  
MOH ! KOUYATÉ

MARDI 5 > SAMEDI 9 DÉC. À 20 H 30

*Théâtre - prod. La Mouline*  
LES GRAVATS

SAMEDI 16 DÉC. À 20 H 30

*Musique de chambre*  
FÊTES MUSICALES DE LA FORÊT

19 ET 20 DÉC. À 20 H 30

*Théâtre - Marie Ndiaye / Cie du Jarnisy*  
LES SERPENTS

DIMANCHE 14 JANV. À 20 H 30

*Classique - Arie van Beck / Henk Neven*  
ORCHESTRE DE PICARDIE



JEUDI 18 JANVIER À 20 H 30

*Cirque humaniste - danse - acrobatie*  
LENGA par le GdRA

MARDI 23 JANVIER À 20 H 30

*Comédie - Cie les Lucioles*  
LA CUISINE D'ELVIS

MARDI 30 JANVIER À 20 H 30

*Concert - Jazz*  
CÉIBA

## LE GRENIER THÉÂTRE



37, rue du Fort de Vaux - Verdun  
Tél.: 03 29 84 44 04  
Mail: contact@legreniertheatre.com  
Site web: www.legreniertheatre.com/



17, 18 ET 19 NOV. À 20 H 30

*Théâtre - Cie la Marelle*  
OSCAR ET LA DAME ROSE  
d'Eric-Emmanuel SCHMITT

1,2 ET 3 DÉC. À 20 H 30

*Théâtre*  
REGARDEZ LA NEIGE QUI TOMBE  
d'après TCHEKHOV  
Mise en scène Philippe Mangenot

12, 13 ET 14 JANV. À 20 H 30

*Quatuor vocal*  
A BOCCA CHIUSA

26, 27 JANV. À 20 H 30 ET 28 À 15 H

*One man show - Humour*  
DE A À H de Bernard Azimuth

## LA MJC DU VERDUNOIS



Programmation décentralisée  
Salle Jeanne d'Arc  
Tél.: 03 29 84 43 47  
Mail: contact@mjcduverdunois.fr  
Site web: www.mjcduverdunois.fr

21 OCTOBRE À 20 H 30

*concerts - Métal*  
DAGOBA + WHEELFALL



VENDREDI 17 NOVEMBRE À 20 H 30

*Concerts - Rock*  
SALLIE FORD + MUSTANG

SAMEDI 2 DÉCEMBRE À 20 H 30

*Concerts Rap*  
DAVODKA + SWIFT GUAD + DEBZA

SAMEDI 9 DÉCEMBRE À 20 H 30

*Concerts - Blues*  
SONGHOY BLUES + CHICKEN DIAMOND

## MUSÉE DE LA PRINCERIE



16, rue de la Belle Vierge - Verdun  
Tél.: 03 29 86 10 62  
Mail: princerie@grandverdun.fr  
Site: www.musee-princerie-verdun.fr

JUSQU'AU 30 OCTOBRE

*Exposition*  
L'ART DU DÉTAIL



JUSQU'AU 30 OCTOBRE

*Exposition*  
D'ATTEL DE LUTTANGE,  
CE CÉLÈBRE INCONNU

## BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDES

7-8 NOVEMBRE | 12-13 DÉCEMBRE  
COURS DE PALÉOGRAPHIE MÉDIÉVALE  
ET MODERNE  
à la Bibliothèque d'études

## MANIFESTATIONS

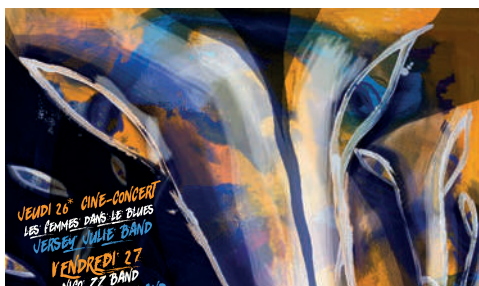


DU 20 AU 22 OCTOBRE

*Au Cinéma Carrousel*  
FESTIVAL DU FILM «VISION D'HISTOIRE»  
organisé par la Mission Histoire  
et le Carrousel

21 ET 22 OCTOBRE

*Salle Cassin*  
SALON DU MARIAGE ET  
DES CÉRÉMONIES



**DU 26 AU 29 OCTOBRE**

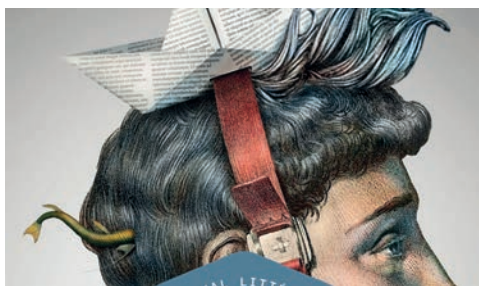
Salle Jeanne d'Arc les 27, 28 et 29

Aux Jardins du Mess le 26

FESTIVAL FAUBOURG DU BLUES

organisé par la ville de Verdun

programmation et informations page 14



**JEUDI 23 NOVEMBRE À 20 H**

Salle Jeanne d'Arc

FESTIVAL LITTÉRAIRE INTERBIBLY «DES ÎLES ET DES LIVRES» avec Julien Blanc-Gras

## Samedi 2 décembre Illumination du Sapin de Noël

Soyez au rendez-vous, le sapin de Noël brillera de mille feux à 17 h sur le quai de Londres. Ce moment particulier pour les enfants sera accompagné par l'harmonie de Belleville-sur-Meuse.

## Mercredi 6 décembre Les Grelings

Spectacle déambulatoire et interactif en après-midi. Les lutins Grelings viennent à votre rencontre et transforment le centre-ville en un gigantesque espace de jeux. Farceurs et gaffeurs, ils jonglent, dansent et font des pirouettes à tout moment !

**9 ET 10 DÉCEMBRE**

Marché de Noël Citoyen

Centre Mondial de la Paix

Organisé par les Amis du CMP

**A PARTIR DU 6 DÉCEMBRE**

PATINOIRE SUR LE QUAI DE LONDRES

À la Saint Nicolas et les week-ends

+ vacances de Noël

Organisés par l'UCV

## Du 16 au 19 novembre La cafetière Festival sans filtre

Musique, cirque, théâtre,  
spectacle jeune public

Organisé par la MJC du Verdunois

Informations sur [www.mjcduverdunois.fr](http://www.mjcduverdunois.fr)



**JEUDI 16 NOV À 20 H 30**

Théâtre d'improvisation - tout public

LES GRÈVES DE COMPTOIR

Cie le clou du spectacle

Salle de la mairie à Champneuville

**VENDREDI 17 NOV. À 20 H 30**

Concerts - Rock

SALLIE FORD + MUSTANG

Salle Jeanne d'Arc à Verdun

**SAMEDI 18 NOV. À 15 H, 16 H 30, 18 H**

Marionnette et musique - dès 5 ans

LES INTIMITÉS DE L'HOMME-ORCHESTRE

Bibliothèque (Hôtel des Sociétés) à Verdun



**SAMEDI 18 NOV. À 20 H 30**

Cirque - Tout public

ENSEMBLE - Cie Jupon

Chapiteau Persé Circus à Thierville/Meuse

**DIMANCHE 19 NOV. À 16 H**

Spectacle dès 5 ans

MANGE TES RONCES - Cie Brigand Rouge

Salle des Fêtes de Belleray

**DIMANCHE 19 NOV. À 18 H**

Théâtre culinaire tragico-burlesque

spectacle dès 10 ans

LA QUICHE EN 5 ACTES - CIE AZIMUTS

Chapelle de Billefont

Dimanche 3 décembre 2017 à 17 h

## Fête de la Saint Nicolas

Ouvrez bien grand vos yeux !

La parade de Saint Nicolas débutera à 17 h, parking de la Digue. Le cortège sera suivi cette année par les bonhommes de neige géants, la batterie fanfare de la Ville de Nancy, Space ci men, les Caval Baloon's et la compagnie remue ménage avec «la parade amoureuse». Un feu d'artifices sera tiré vers 18 h 30, à admirer en centre-ville. Cette année encore, de nombreuses associations et les centres sociaux et culturels de Verdun participent à la magie du défilé.

